

(Traduction)

ÉCHANGE DE NOTES (le 22 décembre 1961 et le 26 janvier 1962) ENTRE LE CANADA  
ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE PROROGÉANT DE NOUVEAU L'ACCORD  
DU 17 JANVIER 1957 RELATIF À L'UTILISATION DU CHEMIN DE TRAVERSE  
DE HAINES POUR L'ENTRETIEN DURANT L'HIVER D'UN SECTEUR DU PIPE-  
LINE HAINES-FAIRBANKS.

## I

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada au  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

N° 141

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique présente ses compliments au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et a l'honneur de se référer à l'Accord concernant l'entretien d'hiver du pipeline Haines-Fairbanks (Note n° 13 des Affaires extérieures en date du 16 janvier 1957 et Note n° 178 de l'Ambassade en date du 17 janvier 1957)<sup>(1)</sup>. La permission d'utiliser le chemin de traverse de Haines, octroyée en vertu de cet Accord par le Gouvernement canadien à l'Armée américaine pour l'entretien d'hiver du pipeline, a pris fin le 1<sup>er</sup> juillet 1958, et a été prorogée par la suite jusqu'à juillet 1961 (Note n° 63 de l'Ambassade en date du 17 août 1959 et Note n° 230 des Affaires extérieures en date du 20 août 1959)<sup>(2)</sup>.

Les autorités de l'Armée des États-Unis estiment souhaitable que leur soit de nouveau assuré l'accès au chemin de traverse de Haines pour l'entretien d'hiver du pipeline. Aussi l'Ambassadeur serait-il reconnaissant au Gouvernement canadien d'envisager de proroger jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1963 la permission d'utiliser cette route aux conditions énoncées aux alinéas a) à h) de la Note n° 13 des Affaires extérieures en date du 16 janvier 1957.

Si cette demande est agréée par le Gouvernement canadien, l'Ambassadeur serait heureux qu'il lui soit confirmé que l'Unité chargée de l'entretien de la route du nord-ouest du Canada continuera d'offrir son assistance moyennant remboursement dans l'éventualité où des travaux de déneigement de la route seraient nécessaires, et cela aux conditions énoncées dans la Note n° 158 de l'Ambassade en date du 10 décembre 1957.

«L.T.M.»

Ambassade des États-Unis d'Amérique  
Ottawa, le 22 décembre 1961

<sup>(1)</sup> Recueil des Traités 1957 N° 1

<sup>(2)</sup> Recueil des Traités 1959 N° 21